

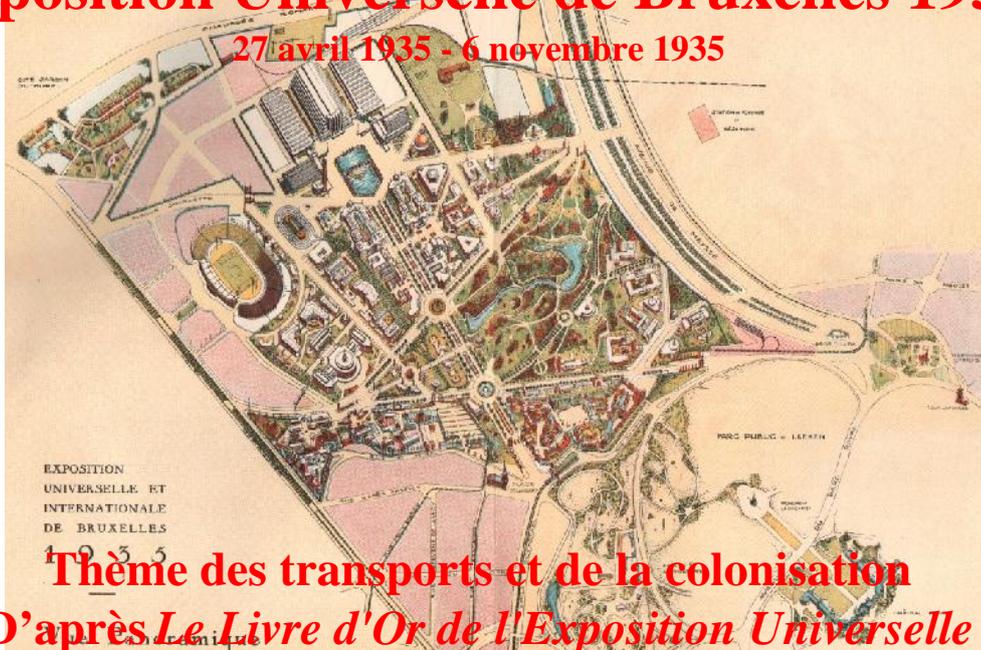


*Pauvres, mais honnêtes, nous paraissions quand nous pouvons, et notamment le samedi 11 juin 2016*



## **Exposition Universelle de Bruxelles 1935**

**27 avril 1935 - 6 novembre 1935**



**Thème des transports et de la colonisation**

**D'après *Le Livre d'Or de l'Exposition Universelle***



## Avant-propos



Logo de l'Exposition

Il est relativement connu que les grandes expositions – qu'elles soient « coloniale » ou « section coloniale » d'une expo universelle – ont joué un rôle non négligeable dans l'histoire en fournissant à la population des états colonisateurs certaines images de « leurs » colonisés, et réciproquement.

Mais, en ce qui concerne le Congo, cette affirmation est surtout vraie pour la première et la dernière de ces « expos ».

L'on connaît en général l'exposition de 1897, pour deux raisons. La première, c'est que cet événement fut le premier qui fit connaître la localité de Tervuren comme un site désormais dédié à des réalisations à thème « colonial », comme le musée, dit au départ « Musée colonial », devenu « Musée Royal de l'Afrique Centrale » et le Palais des Colonies. Le seconde, c'est que sept Congolais, parmi près de 300 Africains amenés pour faire de la figuration dans les trois « villages africains » qui faisaient partie de l'exposition, moururent en Belgique.

L'Expo58 est également connue, d'une part parce qu'elle fut la dernière occasion où la colonisation belge brilla de tous les feux de son optimisme fallacieux et quelque peu matérialisme, d'autre part parce que ce fut la première occasion où des Congolais assez nombreux purent venir en personne en Belgique, rencontrer des Belges et se rencontrer entre eux, ce qui ne leur était pas possible dans la Colonie, où l'on entretenait avec soin la séparation des races et les clivages ethniques.

L'oubli où semblent avoir sombré d'autres expos s'explique - au moins en ce qui concerne les historiographes du Congo - sans doute en grande partie par le fait qu'elles n'ont pas eu pour objectif de mettre particulièrement en vedette la colonisation ou les réalisations coloniales.

Aussi, lorsqu'il est question des rapports belgo-congolais, est-il plus souvent fait mention de la participation belge – effectivement puissante et remarquable) à la Grande Exposition Coloniale de Paris » en 1931 (souvent dite en abrégé « la Coloniale de Vincennes ») que de l'exposition de Bruxelles en 1935.

Or, si celle-ci fut une expo universelle, elle se tenait sur le thème des transports et de la colonisation. De ce fait, la participation belge comporta une « Section Coloniale » où l'on

trouvait, outre un Pavillon Officiel du Congo Belge, des pavillons des Entreprises Coloniales Privées et de la Société Auxiliaire de Propagande Coloniale "Soprocol" et la participation française construisit un pavillon pour la « France d'Outre-mer ».

Or, l'entre-deux-guerres est une période intéressante du point de vue de la documentation, parce qu'elle n'est plus marquée par l'esprit « explorateur et pionnier » de l'aventure léopoldienne, et n'est pas encore touchée par les angoisses de l'après-guerre où l'on se sentira soudain concerné par la vague des Indépendances. C'est la période où, en toute bonne conscience, s'étale le Triomphe de l'Homme Blanc.

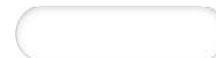
Tous les textes que l'on va lire ont pour source *Le Livre d'Or de l'Exposition Universelle de Bruxelles 1935* bien qu'il se s'agisse pas, cette fois, des documents d'origine simplement scannés, comme nous essayons autant que possible de les présenter d'ordinaire, mais de textes disponibles sur Internet. Ils sont donc rédigés avec l'authentique esprit de l'époque, même s'ils n'en ont plus la typographie.

L'Expo de 1935, a vu la mise en service des Grands Palais du Heizel, qui existent et servent toujours. Il nous a donc semblé intéressant d'intégrer, parmi les documents composant ce recueil et à côté des documents concernant les sections coloniales belge et française, des documents provenant de la même source.

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Pour la rédaction de *Dialogue*  
Guy De Boeck





# Histoire des expositions universelles

## Historique

1851-1900

1901-1950

1951-2000

2001-2050

## Forums

Au XIXème siècle, seule les expositions industrielles avaient leur place. Ces expositions étaient nées pendant la révolution industrielle et avaient pour but de montrer le savoir faire et de développer l'imagination et l'innovation.

C'est durant ces "fêtes géantes" que les constructeurs, manufacturiers et chercheurs montraient au public leur dernière invention en essayant toujours d'aller plus loin. De plus afin de motiver les participants, des prix étaient décernés pour chaque type de produit pour récompenser les meilleurs de chaque catégorie.

La première exposition universelle fit son apparition en 1851 à Londres. Une exposition est dite universelle si elle touche toutes les branches de l'activité humaine, de plus si toutes les nations peuvent y participer cette exposition devient internationale. Malgré leur universalité les expositions ont continué sur leur lancée de progrès technologiques et apportent à chaque fois de nombreuses nouveautés ( téléphone, télévision, tapis roulant.....).

Malgré ces allures de fêtes populaires, les expositions ont 3 enjeux : Culturels, politiques et commerciaux.

Culturel dans le sens pédagogique car les personnes visitant les expositions pouvaient découvrir de nouvelles technologies et s'intéresser à l'art, et vu l'universalité des expositions, tout simplement de découvrir d'autres cultures et d'autres techniques en visitant les stands ou pavillons des nations étrangères.

Les enjeux économiques ne furent pas négligables, malgré l'aspect non commercial des expositions. En effet les présentations des industriels et des savants pouvaient déboucher sur des accords commerciaux.

Et pour finir la politique, la nation organisatrice devient ainsi le centre des nations et par la même occasion fait passer des idées et des messages qui seront "entendus" par des millions d'individus. Ainsi les expositions sont porteuses d'un message de paix.

En 1900, les expositions prennent une tournure différente. La confiance que tout le monde portait dans l'industrie et le progrès commence à s'épuiser. Et de ce fait, l'opinion publique se pose la question de l'utilité de telles expositions. Ainsi les expositions à venir vont délaisser le progrès et la technique pour plus de superlatifs: plus grandes, plus chères, plus commerciales... .

Aucune loi ne régissait les expositions , seul le pays organisateur instaurait

son propre règlement. C'est ainsi que le 26 octobre 1912 à Berlin fut signé une réglementation sur les expositions internationales, mais la première guerre mondiale interrompt la ratification.

Donc ce n'est réellement que le 22 novembre 1928 à Paris, que la convention définitive fut élaborée et signée par 39 pays et c'est aussi à ce moment là que le Bureau International des Expositions (BIE) fut véritablement créé.

Mais les deux guerres ont modifié quelque peu l'optimisme qui prédominait jusqu'à maintenant au profit de l'humanisme. Par la suite les expositions précédemment dédié à l'industrie et aux nouvelles technologies vont se tourner vers des thèmes humanitaires.



# Exposition Universelle de Bruxelles 1935

Thème des transports et de la colonisation

27 avril 1935 - 6 novembre 1935

Historique

**Pavillons**

**Données**

**+Infos**(Architecture, Photos,

1851-1900

Vestiges, Videos, Docs...)

1901-1950

1951-2000

2001-2050

Forums

La Belgique fêtait en 1930, le Centenaire de son Indépendance, et l'on avait inscrit au programme des manifestations qui devaient marquer cette année mémorable, une Exposition Universelle et Internationale. Il semblait logique que ces importantes assises se tinssent à Bruxelles. Mais Anvers et Liège firent valoir que, la première, depuis 1894, la seconde depuis 1905, elles n'avaient plus eu d'Exposition. La capitale s'effaça, au plus grand profit de la concorde nationale.

1935 ramenait le tour de Bruxelles.

Depuis 10 ans d'ailleurs, un comité avait jeté les bases de cette réalisation grandiose. Dès 1922, s'était fondée "La Ligue Bruxelles-Exposition". L'objet de ces premières discussions fut tout naturellement le choix de l'emplacement.

Les avis se partageaient entre Laeken et les environs du Parc de Woluwè. Ce dernier offrait un cadre idyllique et superbe à la fois mais Léopold II ayant légué à l'état un vaste domaine aux confins du Laeken, celui-ci fut choisi.

La ville de Bruxelles, sous l'impulsion de M. Adolphe Max, Ministre d'Etat, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, mis a disposition des organisateurs le magnifique plateau du Heysel et conditionné ses voies d'accès, elle dota le nouveau quartier de distributions d'eau, de gaz et d'électricité, participa à l'érection des Grand Palais, à l'aménagement des bassins, des jardins et du Parc Forestier. Et dépensa 227 millions de francs pour donner à l'Exposition le cadre grandiose qu'elle méritait.

Le gouvernement, de son côté, accorda son appui traditionnel. Il patronna l'oeuvre et intervint auprès des nations étrangères, amenant ainsi au Heysel la participation de 25 pays. D'autre part, il autorisa la loterie de l'Exposition destinée à fournir à la Société organisatrice le complément de fonds nécessaires à l'édification de la Cité éphémère, qui allait être pendant six mois le point de mire de l'Univers.

Malgré, le décès de Reine Astrid dans un accident de voiture en Suisse le

29 août et la crise économique, l'Exposition fut un véritable succès avec 20 millions de visiteurs et un bénéfice de 45 millions de francs Belges, c'était la première fois que les comptes d'une exposition Universelle et Internationale, organisée en Belgique, se clôturaient aussi favorablement.



# Exposition Universelle de Bruxelles 1935

Thème des transports et de la colonisation

27 avril 1935 - 6 novembre 1935

Historique

**Historique**

**Pavillons**

**+Infos**(Architecture, Photos,

1851-1900

Vestiges, Videos, Docs...)

1901-1950

\* Dénomination officielle: Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, 1935

1951-2000

\* Catégorie: Exposition Générale de première catégorie

2001-2050

Forums

\* Thème: Thème des transports lié à la célébration du centenaire du premier chemin de fer continental inauguré en 1835 entre Bruxelles et Malines. Thème de la colonisation, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Etat indépendant du Congo

\* Durée: Du 27 avril au 6 novembre 1935 (194 jours)

\* Situation géographique: Plateau du Heysel

\* Superficie d'exposition: 152 hectares, dont 11,5 hectares pour la surface des expositions belges.

\* Emblème: le Hall 5

\* Organisation: L'Exposition se tient sous le haut protectorat du roi et de la reine des Belges, la présidence d'honneur du duc et de la duchesse de Brabant et le patronage officiel du gouvernement belge

\* Commissaire général: Comte Adrien van der Burch

\* Architecte responsable: Joseph Van Neck

\* Visiteurs: 20 millions

\* Prix d'entrée:

\* Dépenses: 197.000.000 FB

\* Recettes: 252.400.000 FB

- \* Profit: 45.000.000 FB
- \* Nombre de passagers dans le petit train panoramique : 2 millions
- \* Nombre de kilomètres effectué par le petit train durant tout l'expo : 78000 km
- \* Consommation électrique : 11 millions de kilowatts
- \* Nombre de spectacles, congres... : plus de 300

## Les grands Palais de l'exposition de Bruxelles de 1935

(Extrait du livre d'or de l'exposition de Bruxelles de 1935 présentant l'architecture et la construction des grands Palais).

Cet ensemble grandiose et de construction définitive comprend :

1° Les Grands Palais qui couvrent une surface de 45.000 mètres carrés dont 14.000 mètres carrés pour la Halle Centrale, 10.000 mètres carrés pour chacune des Halles Latérales, 5.500 mètres carrés pour la salle des Fêtes (à droite en faisant face à la Halle Centrale), 5.500 mètres carrés pour le bâtiment de l'Art Ancien et le bâtiment d'Administration, situés à gauche.

2° La Cour d'Honneur qui, plus étendue que la Grand'Place de Bruxelles, occupe une superficie de 20.000 mètres carrés et se caractérise par un miroir aquatique dans lequel se reflètent les façades des Palais et un buffet d'eau animé par de multiples fontaines et jets, colorés le soir en douze teintes différentes.

3° Des bassins-fontaines, lumineux également la nuit, et descendant, au centre du Boulevard du Centenaire, des Grands Palais jusqu'au croisement de l'avenue de Bouchout, à partir de laquelle ils se continuent par des parterres de fleurs à la lisière du Parc Forestier, jusqu'à la grande fontaine lumineuse de la Place Louis Steens.

La conception de cet ensemble architectural est l'oeuvre de M. Joseph Van Neck, architecte en chef de l'Exposition.

Chacun des Grands Palais constitue une oeuvre architecturale et technique des plus intéressantes.



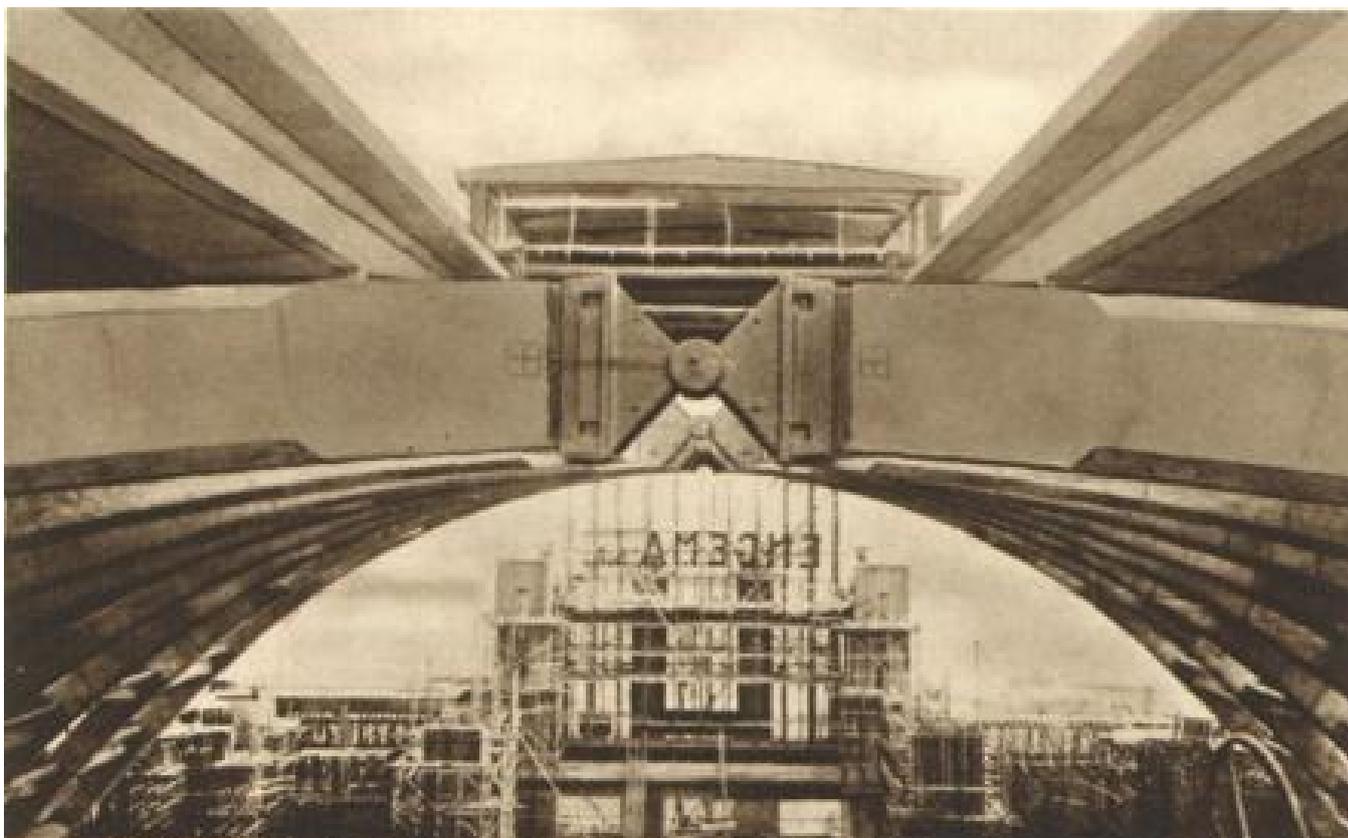
Les quatre Palais, autres que le Grand Palais principal, comportent des charpentes métalliques dissimulées par les plafonds qu'elles soutiennent.

Le Palais de l'Art Ancien est à plafond horizontal vitré, soutenu par des charpentes disposées en raikem et portées par de grandes poutres en treillis.

La Salle des Fêtes qui peut contenir 3,300 à 3,600 personnes comprend des charpentes assez particulières.

Les fermes métalliques, au nombre de douze, espacées de 6 mètres d'axe en axe, ont 43 mètres de portée. Elles sont du type en treillis à grandes mailles à quatre rotules.

Elles fonctionnent à quatre rotules sous l'effet des charges permanentes, à deux rotules sous l'effet de ces charges associées aux charges de neige et enfin à trois rotules sous les actions du vent.



© *L'Epi*

C'est la première fois qu'un tel type de charpente est réalisé dans notre pays.

Ces charpentes convenablement entretoisées, soutiennent un plafond à gradins horizontaux.

La couverture extérieure comporte des châssis verticaux vitrés et des toitures en grands losanges d'éternit et sous-toiture.

Les halles latérales occupent chacune un rectangle de 65 mètres de largeur et de 166 mètres de longueur, soit 10,800 mètres carrés.

Les charpentes métalliques ne sont posées que sur des piliers en béton armé, créés dans les longs pans, et sur six colonnes placées dans l'axe du bâtiment.



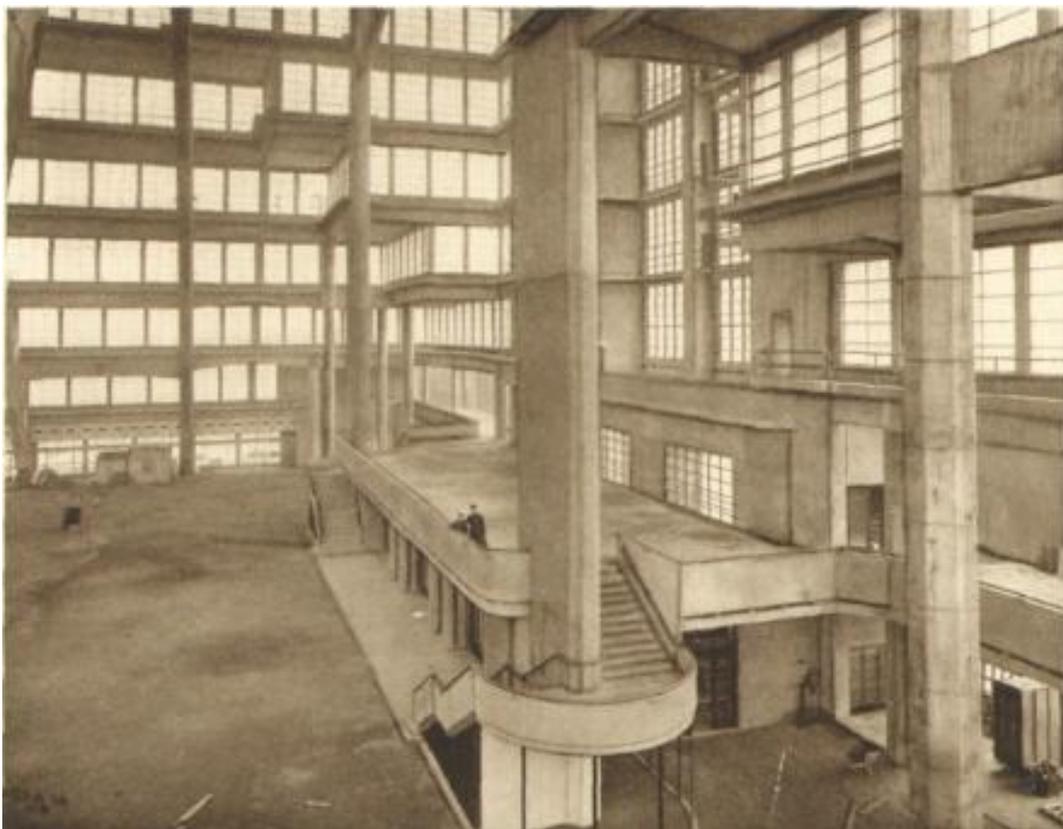
© *L'Epi*

Ces charpentes, d'un type entièrement isostatique, soutiennent un grand plafond horizontal composé de grandes bandes formant lanterneaux.

L'intervalle entre ce plafond et la toiture proprement dite, et dans lequel sont dissimulées les charpentes, est ventilé, tant naturellement qu'artificiellement, pour éviter l'impression de lourdeur, si fréquente l'été dans les halles d'exposition.

La couverture extérieure comporte des parties vitrées et des bandes en béton sur Farco-métal, recouvertes de feuilles de cuivre posées au bitume.

Le Grand Palais central couvre une surface rectangulaire de 90 mètres de largeur et de 160 mètres de longueur, soit 14,220 mètres carrés.



© *L'Epi*

La conception architecturale de cet édifice s'inspire du souci d'éviter tout appui intermédiaire et de laisser le champ du hall complètement dégagé; de donner aux charpentes métalliques un cachet différent de cet aspect industriel qu'elles revêtent trop souvent; d'écarter les énormes plafonds plats, partiellement vitrés, d'entretien difficile et qui donnent à l'intérieur du bâtiment un caractère uniforme et sans envergure; de réaliser un éclairage abondant, avec cependant des facilités d'accès aux verrières, en vue de leur nettoyage; de rechercher les formes simples des éléments constructifs; enfin, de réaliser un ensemble qui soit d'entretien commode et quasi à l'abri de l'incendie.

C'est ainsi que l'architecte fut amené à franchir la largeur de la halle au moyen de douze grands arcs en béton armé de 86 mètres de portée et de 31 mètres sous clef, espacés d'axe en axe de 12 mètres. Ces axes sont reliés par des entretoises horizontales, courant d'un bout à l'autre de la halle. Ils sont, en outre, à trois rotules métalliques, les rotules de pied étant sphériques, celles des clés, cylindriques.

Cette conception posait un problème technique entièrement nouveau, qui fut résolu de façon particulièrement heureuse à l'aide des procédés suivants : emploi pour les fondations de pieux d'un type inconnu sur le continent, donnant un pieu tubulaire facilement visitable et pour lequel l'allongement est aisé tandis que le problème du recépage ne se pose pas; Emploi de ciment à durcissement rapide, permettant de décintre à douze ou quatorze jours d'âge du béton le plus jeune; Emploi en grand de la soudure autogène à l'arc électrique, pour la jonction des armatures du béton armé; Préparation à terre de la presque totalité des armaturages, permettant de hisser d'une pièce d'importants tronçons et réduisant considérablement le travail de ferrage à faire dans le coffrage; Emploi de coffrages métalliques, permettant le montage et le démontage rapides, et donnant un béton restant brut de démoulage; Exécution des arcs par deux, permettant l'achèvement des tranches tout à fait indépendamment l'une de l'autre; Mise en place du béton au moyen de pompes à béton et en partie par vibration; Décintrement en montant, en ouvrant les arcs à la clef; Manœuvre de descente et de ripage du cintre d'une seule masse, permettant un travail extrêmement rapide et précis.



© *L'Epi*

L'utilisation de ces procédés avait d'ailleurs été précédée d'expériences faites avec soin pour éprouver la solidité du bâtiment.

Avant que ne commençât l'exécution des travaux, des sondages avaient été effectués à une profondeur de 15 mètres; des puits en béton armé avaient été creusés de manière à calculer la charge totale que représentent les arcs. Alors que chacune des rotules en acier n'est appelée à soutenir que 900 tonnes, on les a soumises à des essais portant sur 1,400 tonnes. Chaque élément du ferrailage a été l'objet d'un examen minutieux, les fournitures de ciment ont été vérifiées par un laboratoire annexé à l'Université de Bruxelles, où l'on étudie tout spécialement la fluidité du béton. De plus, pendant de longs mois les arcs eux-mêmes ont été surveillés avec le plus grand soin et durant tout ce laps de temps, ils n'ont pas subi la plus minime déformation.

C'est dire que l'édifice offre les garanties les plus certaines de solidité et de résistance. La construction de cet édifice est un événement dans la technique du bâtiment, tant par l'audace de conception que par la sécurité absolue qu'il présente. Il fait honneur tant à l'architecte en chef qu'à ses collaborateurs; au professeur Baes, conseiller, auteur des calculs qui aboutirent à la mise en œuvre des rotules et autres curiosités techniques; aux entrepreneurs, ingénieurs et ouvriers, tous belges, qui menèrent à bonne fin ce travail de géant en un temps record. L'exécution de ces vastes travaux fut confiée en ce qui concerne la Halle Centrale et la Halle Latérale gauche, à la firme Engéma; pour la Halle Latérale droite, la Salle des Fêtes, le bâtiment de l'Art Ancien et le bâtiment d'Administration, à la firme Laurent Van Rymenant; pour les bassins fontaines à l'entrepreneur Maurice Delens.

Notons quelques chiffres intéressants : Pour les seules fondations de la Halle Centrale, on a employé 402 pieux droits et 600 pieux inclinés; 24 massifs en béton armé forment la fondation des arcs; ils comportent 2,400 m<sup>3</sup> de béton armé. Les arcs ont été bétonnés au moyen de quatre grands cintres métalliques qui supportèrent les coffrages. Le poids des aciers employés à la construction des cintres et coffrages fut de l'ordre de 800 tonnes environ. Le béton a été coulé par travées de 2 arcs, dont la première fut décoffrée le 1er mai 1934.



© *L'Epi*

C'est au rythme de 2 arcs par mois que le travail a été réalisé. Les toitures de chaque travée ont été exécutées immédiatement après le déplacement des cintres et coffrages, au fur et à mesure de l'achèvement.

Pour l'ensemble de la superstructure, il a été employé 8,800 m<sup>3</sup> de béton armé, ce qui avec les massifs des fondations, donne un total de 11,200 m<sup>3</sup> de ces matériaux. 18,000 m<sup>2</sup> de cuivre ont été employés pour les toitures; 7,000 m<sup>2</sup> de châssis; 12,000 m<sup>2</sup> de vitrage; 19,000 m<sup>2</sup> de cimentage.

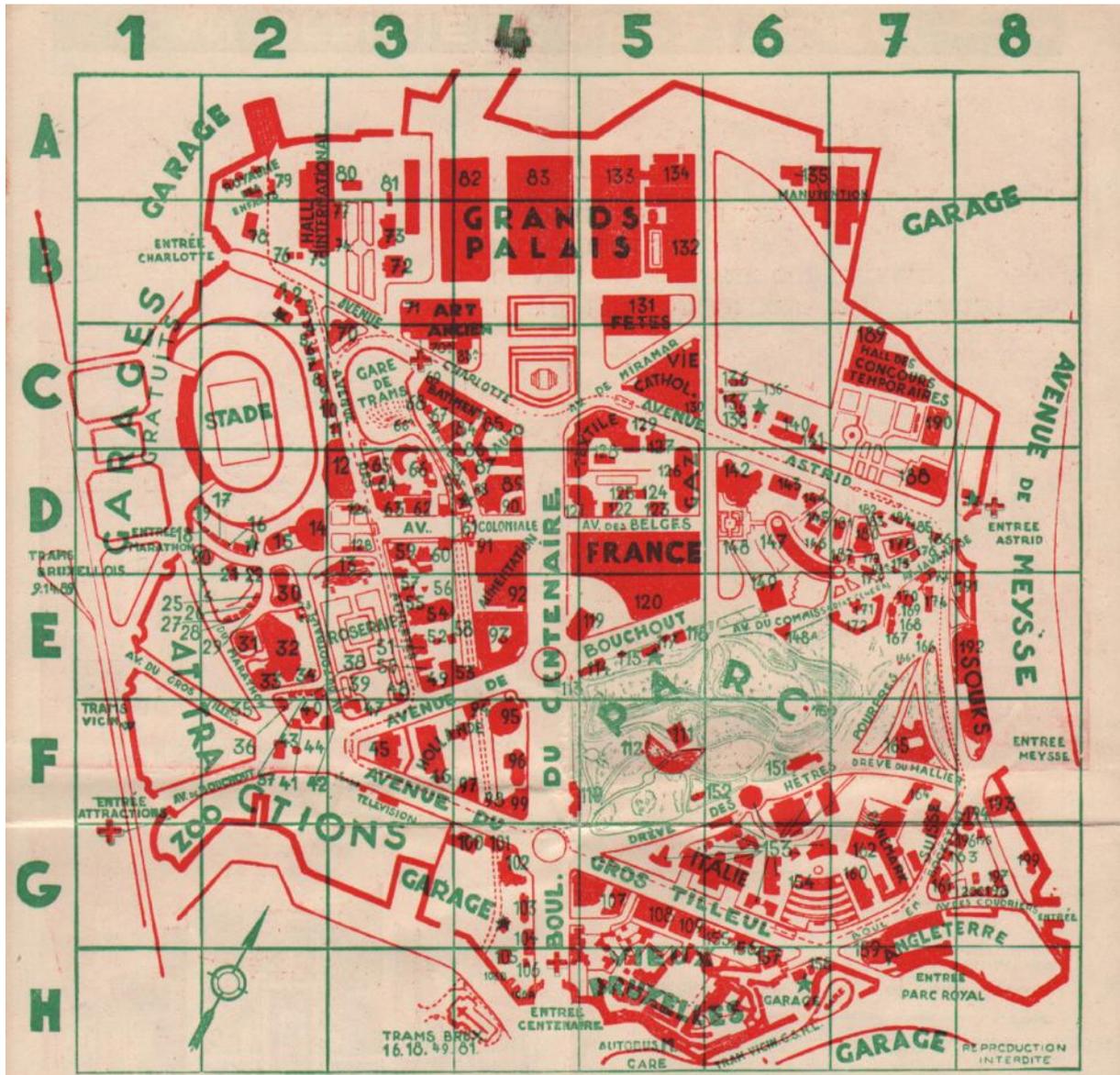
La construction est la plus importante réalisation dans le domaine de la charpente en béton armé connue dans le monde. Elle est due, exclusivement, à des techniciens et à la main-d'œuvre belges.

Quant au point de vue monumental et esthétique, les Grands Palais apparaissent comme une réussite. Ils sont de proportions bien équilibrées, de lignes nettes et précises, s'ornant de place en place de magnifiques morceaux de sculpture décorative qui complètent le caractère « lumineux » de l'ensemble.

Le Palais Central se reflète dans le miroir de deux pièces d'eau, l'une jaillissante, l'autre dormante.

## Cartes et plans





Abonnem. (Serv. des)	4H 106	Brésil (Palais du)	4G 100	Egypte (Palais)	2B 72	Impérial Products	3D 60	Papiers Points	7E 172	Shovex	4D 91
Administr. Exposit.	3C 79	Bruxelles (Palais de)	4E 83	Eiffel	2C 7	L. N. R.	2E 21	Parfumerie Coryn	5C 129	Shell	2D 29
Adora	2F 37	Bon Marché	4F 95	Electricité (Pavill.)	2E 24	Iran (Palais)	3A 80	Paris-Soir	5E 115	Singer	2F 42
Agriculture belge	7D 183	Bulgare	4G 163	Engins	7D 124	Intravergnant	3E 118	Paris (Palais)	5E 119	Soboles	3C 59
» française	NE 191	Buffet Gare modèle	4B 83	Emballages (Collect.)	2D 143	Italie (Section)	6C 153	Patrons Boulangers	2B 3	Société Electrice	
Alban	4H 103	Byhr	4G 103	Entrepr. Coloniales	2E 30	Janet et Dominique	7E 173	Perril	5C 127	des Animaux	6C 156
Albertum	2E 32	Carrières Petit Grand		Falences St-Ghislain	4D 146	Jardin Zoologique	1G —	Peters Lacroix	7E 172	Soir (Le)	4E 113
Aliments	4F 80	» (Monument)	7E 186	Fashant de Bonnav	2E 28	» sous-marin	7E 174	Philips	4D 61	Soc. Ind. Ferblanterie	2E 36
Alimentation	4E 92	Congrès (Salle des)	5A 134	Fêtes (Salle des)	5D 131	Javel la Croix	2C 6	Plages-Westlandre	4F 151	Soprocil	3D 12
Americ. Petrol Co	2E 34	Canterbury Rest.	4E 51	Pyffas (Bananes)	2B 38	Journaux et publicat.	2E 29	Planetarium	2E 33	Souks	4E 192
» Novelty House	3D 44	Canot. (Embarcad.)	3E 113	Céramiq. d'Helman	7D 184	Kraft (Pain)	2D 21	Poisson de Mer	4C 84	Sudation Scientif.	3C 4
Angleterre	4H 123	Céramiq. d'Helman	7D 184	Céramiq. Helman	7D 184	Laistat Nieuwe	7D 183	Pologne (Palais)	6G 155	Suède (Palais)	7G 160
Archives Contempor.	7E 160	» Welkenraedt	5D 125	Ferroc	6C 140	Laborat. Narodetski	3E 56	Portugal (Palais)	3B 74	Suisse (Section)	7C 184
Art Moderne	5B 132	Chaulux	3E 23	Forget	2F 41	Laffite Delattre		Presse Périodique	7D 176	Tchécoslovaq. (Pal.)	3G 186
» Ancien	3B 71	Charlier	4E 58	Frieko	2F 112	La Fontaine (Mats. de)	6D 145	Poste, Télég., Téléph.	4G 164	Télévision	3F —
Arts Graphiques	6D 147	Cheul	4H 105	»	6F 150	Larousse	4F 96	Publicité (Pavill.)	2F 44	Traxco	3E 55
» Décoratifs	6D 148	Chevron	3C 9	»	6F 150	Lechlin-Duray	2D 16	Randemaekers	2D 18	Textiles (Palais des)	5D 128
» (Palais)	6E 148	Chimie (Palais de la)	4D 89	»	7E 166	Leroy-Jonax	4D 81	Restaurants	2C 16	Thé Bureau	7E 169
» Religieux	6E 149	Chill (Palais du)	4F 97	»	8E 151	Lettonie (Palais)	6C 154	du Centenaire	3C 16	Théâtre Colonial	4F 193
Asace, femmes hongr.	2D 22	Champagne (Vins de)	3E 48	France Agricuture	7F 165	» Métropolitaine	5E 129	Léopold II	3D 13	Théâtre du Commis-	
Auditorium	5F 111	Coca Cola	2F 43	» Outremes	7F 165	» Parc Royal	7H —	»	3D 13	sariat Général	7E 170
Autobus M	5H —	Cognac Bisquit	7E 187	» Matché Colon.	8E 192	Fumeurs (Articles)	3E 30	» Bonne Etoile	2E 23	Touring Club	7E 170
Automobile Club	6H 117	Colonias (Entrepr.)	3E 39	» Métropolitaine	5E 129	» Garage Centenaire	3G —	» Vicking	4F 152	Trams (Gare Cent.)	3C 64
» (Palais de l')	4C 85	Colonie (Pav. de la)	3D 12	» Astrid	7H —	» Machines Bovy	3C 65	» Chasse Royale	2F 40	» 9, 14, 49	1D —
Autriche	7C 181	Commissariat belge	3C 79	» Charlot	4A —	» Maison du Peuple	3D 62	» Grétry	6D 144	» 18, 18, 49, 81	4H —
» (tabacs)	8C 200	Compt. Tull. Courtrai	7E 172	» Charlot	4A —	» Malony	3C 5	» Electricque	4E 53	» Vicin. (gare)	5H —
Banquets (Salle des)	5A 134	Concours Tempor.	7C 139	» Charlot	4A —	» Malmédy (Pavill. de)	2F 35	» de l'Ecluse	4F 84	»	7H 42
Bâtiment (Palais du)	3C 89	Congrès (Palais du)	5D 14	» Charlot	4A —	» Manutention	6A 135	» Palais du Gaz	5D 128	» W	1F —
Becq et Materne	3F 47	Cordier (Collect.)	2E 38	Garde de chiens	4H 185	» Martini et Rossi	4G 101	» La Vie est Belle	3E 114	»	2D 15
Belvédère-Sphinx	5D 123	Croix Bleue	4H 105	Gds Pal. (Hall droit)	5A 133	» Masses de la Presse	2E 20	» Val Saint-Lambert	7E 171	»	6C 194
Bible Society	8C 186	Cuis. (Pav. du)	5D 121	» (Hall gauche)	5A 133	» Materns et Becq	3F 47	» Vins de Brabant	7D 186	»	4E 83
Boulangers belges	2B 3	Cuisine Scolaire	5A 134	Grèce	6C 197	» Man. Embout.		» Vins de Porto	2E 15	»	2E 15
» (Prov. de)	2B 3	Danemark (Palais)	7C 162	Haiti	6H 155	» de Bagnolet	2E 29	» Wauters	2E 23	»	2E 23
Bruas, des Alliés	5E 51	» Dechems	3E 39	Hall International	6H 155	» Mission Evang. Belge	2A 29	» Wyns et France-	4H 106	»	7D 182
» de la Colonie	3D 12	» Deschamps	7E 179	Hollande (Palais)	3F 46	» Noy	2F 36	» Paintures	7D 182	»	1G —
» Astrid	4D 144	» Decroene, Coustral	7D 151	Hongrie (Palais)	3F 46	» Norvège (Palais)	2G 156	» Serayet & Wyld	2D 17	»	
» Bon Vieux Temps	3A 81	» Diastylre	4C 136	Hongrie (Palais)	3F 46	» Nursery	2B 78	»		»	
» de Hougaard	4D 87	» Distill. Meuse	4D 87	Hongrie (Palais)	3F 46	» Olyda	2E 26	»		»	
» Floral	3D 63	» Droux	3C 87	Hongrie (Palais)	3F 46	» Orientation (Pavill.)	4C 63	»		»	
» Martians	6C 141	» Dubonnet	2B 2	Halle Impériale	2D 63	» Ovmaltine	2E 17	»		»	
» Malmédy	2F 36	» Eux et Forêts	4C 137	Huites Coloniales	3D 119	» Palais de la Science	2E 32	»		»	
» Metro-Forst	4C 102	» Eulganee (Pal. de l')	5D 128	»	3E 117	» Palatins (Palais)	2B 73	»		»	
» Patrons Boul.	2B 3	» Ekman	7D 175	Illustration (L')				»		»	



# Exposition Universelle de Bruxelles 1935

Thème des transports et de la colonisation

27 avril 1935 - 6 novembre 1935

Historique

1851-1900

1901-1950

1951-2000

2001-2050

Forums

[Retour - Liste Pavillons](#)

## Pavillon Officiel du Congo Belge



© L'Epi

Architecte(s) : René Schoentjes

Le Pavillon officiel était situé au sommet de l'avenue Coloniale, non loin du Stade et y couvrait une superficie de 2,000 mètres carrés. Il était l'œuvre de l'architecte René Schoentjes qui avait voulu évoquer chez le spectateur, à l'aide d'éléments choisis dans l'art indigène, les sensations de rudesse, de contraste et de mystère qu'il éveille.

Les ruptures brusques de rythme et de couleur, telles les frises verticales asymétriques, constituent en effet un des caractères les plus originaux de l'art africain.

Le Pavillon se composait de deux ailes comprenant chacune quatre vastes salles et d'un Salon d'Honneur, situé à l'entrée et dont le faîte se terminait à 28 mètres de hauteur par une coupole élancée. Les parois en étaient tapissées d'un tissu rappelant les nattes connues sous le nom de velours du Kasai. Les angles de la tour étaient garnis de masques, de sceptres de chefs, de lances, de boucliers et de trophées.

Au centre du salon se dressait un socle de marbre noir portant le buste en ivoire du roi Léopold III, exécuté par le statuaire Courtens.

Un diorama du peintre Lantoine, montrant un des aspects grandioses du Congo, occupait le fond de ce salon où l'on avait placé aussi six jolis bas-reliefs du sculpteur Matton, représentant les étapes de la pénétration du Centre Africain par la Côte Occidentale.

Le premier hall à droite était consacré aux œuvres de civilisation et aux missions catholiques. Le public y pouvait admirer une maquette de la mission de Kisantu; quatre groupes plastiques représentant les œuvres missionnaires; une carte agricole des missions; un tableau « Le Congo au Christ »; des vues montrant les agrandissements d'églises au Congo; des vêtements et objets nécessaires au culte et aux écoles, de l'ouvroir du Sacré-Cœur; ainsi que divers dioramas montrant l'œuvre civilisatrice des missions dans la colonie.

Celle-ci est actuellement divisée en 23 vicariats et préfectures apostoliques groupant 1251 Pères et Frères et 1,009 religieuses, qui exercent leur action sur 1,105,838 chrétiens et 764,519 catéchumènes.

Quant aux missions étrangères, elles comptent 806 hommes et femmes et s'étendent sur 216,481 chrétiens et 142,047 catéchumènes. Seule, la mission protestante qui a le Ruanda-Urundi comme champ d'action, est belge.

L'action des associations religieuses ne s'est pas bornée à la seule évangélisation; elle s'est exercée dans les domaines de l'enseignement, de l'hygiène et de l'assistance sociale envers les indigènes.

Le hall suivant était consacré à l'éducation coloniale, à l'enseignement au Congo, à la documentation scientifique, dont voici les rubriques :

Enseignement au Congo : Carte lumineuse représentant les progrès de l'enseignement. Carte en relief indiquant par un jeu de lumière les maisons de formation;

Enseignement pour filles : Cinq maquettes représentant les différentes phases de l'enseignement. Meuble lumineux avec vues. Travaux d'élèves;

Enseignement pour garçons : Grandes photos représentant l'enseignement primaire, moyen, professionnel et normal. Trois meubles lumineux avec photos se rapportant à l'enseignement. Objets confectionnés dans les ateliers par les enfants;

Enseignement colonial en Belgique : Université coloniale d'Anvers. Programme des cours et agrandissements photographiques;

Musée du Congo Belge : Vues du Musée; Laboratoire du service chimique et onialogique : Tableaux synoptiques. Echantillons de produits;

Bureau Ethnographique : Divers ouvrages ;

Institut Royal Colonial : Tableau mentionnant les différentes sections. Publications, bulletins, mémoires;

Revue Congo : Tableau-programme. Publications. Ouvrages;

Union Coloniale Belge : Tableau exposant l'activité de l'Union Coloniale.

Programme des cours. Comités;

Universités de Bruxelles, Louvain, Gand et Liège : Tableaux donnant le programme des cours coloniaux;

Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux : Programme des cours coloniaux;

"Hoogere Landbouwschool" à Gand : Programme des cours coloniaux;

Ecole Moyenne d'Horticulture de l'Etat à Vilvorde : Programme des cours.

L'enseignement au Congo comprend d'abord l'enseignement pour enfants européens. Les principales écoles sont celles d'Elisabethville (enseignement primaire et moyen); de Jadotville (enseignement primaire) et quelques cours organisés dans divers centres. 676 élèves suivaient cet enseignement en 1933, groupés en 11 écoles que desservaient 54 instituteurs et institutrices.

L'enseignement pour enfants indigènes est donné :

dans les écoles officielles;

dans les écoles libres.

Les écoles officielles, au nombre de 11, fonctionnent dans les principaux centres. En 1933, elles étaient fréquentées par 5,649 élèves sous la direction de 76 instituteurs et institutrices européens et 124 instituteurs et monitrices indigènes.

Les écoles libres des missions nationales donnent l'enseignement primaire et secondaire. Elles accusaient en 1933 une population totale de 202,425 élèves, répartis en 4,096 écoles dirigées par 789 missionnaires assistés de 5,362 moniteurs et monitrices indigènes.

En ajoutant à ces chiffres, ceux de la population scolaire de certaines écoles non subsidiées, on peut fixer à 400,000 le nombre d'écoliers, soit 12 % de la population.

L'enseignement colonial en Belgique comporte de son côté diverses institutions :

Le Musée du Congo Belge à Tervueren, comprenant 7 sections : sciences morales, politiques et historiques ; économiques ; ethnographiques ; d'anthropologie et de préhistoire ; de géologie et de minéralogie ; des sciences naturelles ; botanique ;

Le laboratoire de recherches chimiques et onialogiques à Tervueren;

L'institut royal colonial belge à Bruxelles ;

L'Université coloniale d'Anvers ;

L'Ecole coloniale de Bruxelles ;

6. L'Ecole de médecine tropicale d'Anvers. Le hall III groupait tout ce qui a trait à l'hygiène et aux œuvres sociales. Il comprenait :

1- Un diorama relatif à l'assistance médicale aux indigènes. Œuvre de l'artiste Henri Kerels, il représentait la scène suivante : Le médecin, l'agent sanitaire et les infirmières indigènes, au cours d'une tournée médicale itinérante, sont arrivés depuis quelques heures dans un village, où les

habitants eux-mêmes ont bâti un petit dispensaire, sur les conseils du médecin. Toute la population des environs s'est rassemblée autour du dispensaire. Le médecin et l'agent sanitaire ont rapidement examiné chaque indigène, pour dépister les malades. Les malades retenus sont examinés à fond et traités.

2- Maquettes et Groupes. Cadres sur chevalets. L'assistance médicale aux Européens est assurée au Congo Belge par des établissements hospitaliers modernes, dont le plus important est l'hôpital des Européens de Léopoldville : la Clinique Reine Elisabeth. C'est cette clinique que représentait la maquette placée au milieu de la salle.

Trois groupes sculpturaux évoquaient l'aide des Missions religieuses nationales dans l'assistance médicale aux indigènes : Le groupe de la maladie du sommeil, celui de la lèpre, celui de l'assistance aux mères et aux nourrissons.

Quatre grands cadres montraient :

- a) Carte de l'occupation médicale du Congo Belge ;
- b) Carte de la répartition des Maisons médicales itinérantes destinées à combattre la maladie du sommeil, avec l'indication de l'intensité de l'endémie au Congo Belge ;
- c) Le tableau des graphiques, par sous-secteurs, de l'enquête démographique faite par le Fonds Reine Elisabeth pour assistance médicale aux indigènes, dans sa zone d'action du Bas-Congo.
- d) Le tableau des graphiques, par sous-secteurs, des maladies endémiques diagnostiquées et traitées par FOREAMI dans sa zone d'action du Bas-Congo.

3. Panneaux muraux : Les différents panneaux étaient garnis de photographies, de graphiques, de cartes et de notices explicatives concernant l'activité des différents services et des différentes œuvres représentées. En faisant face au diorama, on voyait à gauche des tableaux graphiques et des représentations des principaux hôpitaux du Service d'Assistance du Gouvernement, qui groupe à lui seul un peu plus de la moitié des médecins de la Colonie.

Au milieu, entourant immédiatement le diorama, le Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance médicale aux indigènes avait exposé le buste de la gracieuse Souveraine, exécuté par le sculpteur Vinçotte. Des tableaux statistiques, des vues photographiques résumaient le but et l'activité du Fonds.

A droite du diorama, on pouvait admirer le magnifique Institut de Médecine Tropicale « Prince Léopold », inauguré à Anvers en 1933. Des vues représentant les laboratoires de parasitologie, de bactériologie et d'hygiène de la Colonie, occupaient la partie voisine du panneau. L'Institut Prince Léopold et les laboratoires du Congo devaient être ainsi réunis, en raison de la collaboration active qui existe entre eux.

A gauche de l'arcade, un groupe d'œuvres sociales s'adressant aux indigènes, exposait l'activité qu'elles ont déployée au Congo.

A droite de l'arcade, les principales sociétés coloniales montraient chacune, par quelques vues photographiques, l'organisation de leur service médical, destiné notamment à leur main-d'œuvre indigène.

Faisant face au diorama :

a) La Fondation Médicale de l'Université de Louvain au Congo (F.O.M.U.L.A.C.) qui consacre son activité à Kisantu (Bas-Congo), à Yasa (Kwango) et à Katana (Kivu), à l'assistance médicale et à la formation d'infirmières indigènes ;

b) L'Aide Médicale aux Missions, qui soutient les œuvres médicales des missions nationales ;

Les œuvres sanitaires multiples réalisées au Congo dans les nombreux postes des Missions nationales : dispensaires, hôpitaux, consultations pour nourrissons, participation au Service Médical itinérant ;

c) La Croix Rouge du Congo, qui consacre son activité au Nepoko, à la lutte contre la lèpre, et à toutes les formes de l'assistance médicale aux indigènes et qui a, en outre, organisé des services de médecine sociale dans certaines cités indigènes des grands centres, notamment à Léopoldville.

Les Missions religieuses étrangères avaient représenté en quelques tableaux et photographies lumineuses les nombreuses œuvres médicales et sociales qu'elles ont organisées ainsi que leur activité dans l'évangélisation et l'enseignement.

Enfin, un ensemble d'œuvres et de groupements rappelait l'activité déployée pour secourir médicalement ou socialement les coloniaux rentrés en Belgique.

4. Meubles lumineux : Sur une grande partie du pourtour de la salle, des meubles lumineux étaient garnis de nombreuses photographies diapositives (installations médicales ou scènes d'assistance).

Le hall IV était consacré aux œuvres d'inspiration congolaise. A l'entrée de ce hall, deux vitrines réunissaient notamment les ouvrages littéraires.

La littérature coloniale compte un grand nombre d'écrivains : pour encourager ceux-ci, le Roi Albert créa en 1922 un prix triennal de littérature coloniale. Depuis, toute une pléiade d'écrivains coloniaux a pris davantage conscience de la valeur de sa tâche. Des livres belges, édités en français ou en flamand, tracent un panorama attrayant de nos possessions d'outre-mer. Une section leur était entièrement réservée, tandis qu'une autre découvrait, au hasard d'une sélection forcément restreinte, des volumes étrangers (anglais, américains, français, allemands, hollandais, suisses, polonais, hongrois, italiens, etc.) se rapportant au Congo Belge et au Ruanda-Urundi ; tant il est vrai que ces régions « merveilleuses », comme les désignent le

titre de l'un d'eux, ont conquis l'imagination des voyageurs de toute nationalité. Bien mieux, elles devaient littéralement pousser dans la carrière des lettres Joseph Conrad, l'un des plus puissants romanciers de la vie maritime et coloniale. Le Congo est à la fois une source de richesses matérielles et d'émotions intellectuelles.

Deux vitrines avaient été réservées à l'art nègre, dont la fraîcheur d'inspiration avait déjà frappé les premiers explorateurs.

Le Gouvernement a d'ailleurs institué une commission pour la protection des Arts et Métiers indigènes.

Ce salon comprenait aussi un nombre considérable d'œuvres belges d'inspiration congolaise.

L'Office Colonial du Ministère des Colonies a pour objet de faire connaître tous les produits du Congo susceptibles d'intéresser le consommateur métropolitain et de documenter le producteur belge sur les débouchés que lui offre la Colonie.

Il occupait le hall suivant, dont les parois étaient ornées de vitrines où étaient représentés les principaux produits d'exportation : l'or, le cuivre, l'étain, l'uranium, le diamant, le caoutchouc, le copal, le café, le cacao, le sésame, l'huile de palme et la noix palmiste, le coton, les peaux, l'ivoire et les bois. Des diagrammes montraient la progression de l'exportation, de 1908 jusqu'en 1934. Une carte murale indiquait les régions de production. L'exécution de cet ensemble était l'œuvre du peintre de Vaucleroy.

Un Hall était dédié à l'agriculture. Il comprenait :

1. Un grand diorama représentant le paysannat indigène dans la zone des hauts plateaux de l'Est. Il était l'œuvre du peintre Kerels ;
2. Deux dioramas relatifs au Parc National Albert, œuvres également de M. Kerels. Le Parc National Albert est une vaste réserve où faune et flore sont sévèrement protégées. Le premier diorama représentait la plaine du Lac Albert; le second la région des volcans, avec ses montagnes et ses forêts de bambous;
3. Une toile peinte évoquant une palmeraie au Congo;
4. Des photos et des diagrammes relatifs à la sélection de l'Elaeis, de l'Hévéa, du coton et du café; et aux progrès réalisés par les grandes cultures coloniales;
5. Une carte des élevages de la Colonie;
6. Des tableaux relatifs aux maladies du bétail;
7. Des sculptures : un okapi/ exécuté par M. de Meester de Betzen-broeck et un gorille, du même sculpteur.

Le Hall VII était relatif aux affaires économiques et aux travaux publics. L'activité de la Direction générale de ce département était représentée comme suit :

#### AU STAND OFFICIEL DE LA COLONIE :

Première Direction : Service des terres. — Une carte lumineuse indiquait les captages des chutes d'eau, complétée par des photographies de ces travaux, ainsi que des centrales électriques.

Une autre carte montrait les concessions de terres accordées dans le Mayumbe; elle était illustrée par des photographies, donnant une idée de la région et des exploitations qu'on y rencontre.

Deuxième Direction : Service des mines et de la main-d'œuvre. — La Commission de géologie créée par Arrêté Royal, exposait une grande carte géologique de la Colonie, donnant les derniers aspects du travail fourni par la Commission.

Outre les feuilles éditées et les feuilles en préparation, la carte géologique exposée donnait en teintes estompées, les régions qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude approfondie. Cette carte était complétée par des photographies et des échantillons minéralogiques ; d'autre part, quatre colonnes de marbre supportaient quatre types caractéristiques de minerais découverts au Congo.

Une autre carte, lumineuse celle-ci, indiquait les gisements miniers; des photographies en montraient certains aspects et un dessin reproduisait les traits du géologue Cornet.

Une carte de la main-d'œuvre montrait pour chaque région, le nombre maximum d'ouvriers susceptibles d'être sollicités d'engager leurs services dans les entreprises européennes, sans qu'il y ait un risque de déséquilibre social.

Troisième Direction : Commerce. — Une carte lumineuse de la production du sol et du sous-sol du Congo Belge avec l'indication du tonnage produit en 1934 par district. La production se rapporte aux arachides, au bois, au cacao, au café, au copal, au coton, à l'huile de palme, aux noix palmistes, au maïs, au riz, au sésame, au sisal, à l'ivoire, au charbon, au cobalt, au cuivre, à l'étain, à l'or, aux diamants.

Au bas de la carte étaient posées des photographies lumineuses qui avaient trait à la production ou au traitement de ces divers produits.

Les statistiques d'exportation étaient figurées par des silhouettes allégoriques et par des échantillons de produits.

Quatrième Direction : Travaux publics. — A côté d'une carte lumineuse des voies de communication, indiquant les chemins de fer, les fleuves et rivières navigables et les routes, se trouvaient une carte et des diagrammes des passes du Bas-Congo. Le service des voies navigables au Congo était également présenté sous forme de cartes, de diagrammes et de commentaires, tandis que le curage des rivières et la construction des routes étaient présentés au public au moyen de textes et de photographies appropriées.

Cinquième Direction : P.T.T. — Une carte lumineuse indiquait le réseau de T.S.F. et les lignes postales. Des graphiques donnaient une idée de l'importance du mouvement des correspondances et des télégrammes, et un tableau de timbres-poste rappelait les principales émissions de timbres de la

Colonie.

Le vélum des Halls VII et VIII avait été exécuté par Mademoiselle Desguin.

Venait ensuite le Hall VIII, consacré au Gouvernement et à l'Administration, à la Cartographie ; à la Force Publique et aux Finances. Le service cartographique et géodésique exposait : une carte du Graben, du Tanganyka-Nord; du Ruanda-Urundi; du relief de la région des volcans du Kivu; une carte du Congo Belge politique, au 4,000,000ème, géologique, courriers postaux, politique, hypsométrique, voies de communications, hydrographique; juridique du Congo Belge; hypsométrique du Bas-Congo. Un levé du cours du Kasai; une carte de Léopoldville. Diverses cartes du Congo Belge au 4,000,000ème/ de 1902, 1907, 1910 et 1913; des agrandissements photographiques de divers aspects géographiques.

Les Finances (Impôts-Douanes) montraient :

1°) Un tableau des billets et monnaies émis par l'Etat Indépendant du Congo;

2°) Un tableau des billets de la Banque du Congo Belge et monnaies en métal inférieur émis par la Colonie;

3°) Un graphique de la dette directe, flottante et consolidée de 1908 à 1934;

4°) Un graphique de la dette indirecte de 1908 à 1934;

5°) Un tableau comparatif des recettes de la Colonie en francs papier, stabilisés depuis 1908 à fin 1933.

Devant ce panneau, le Service exposait une vitrine de 2 mètres, contenant des monnaies primitives, etc.

Deux cloisons basses étaient réservées au Service de la Force Publique. L'une portait de très beaux agrandissements photographiques relatifs au passé. L'autre était réservée aux photos des troupes récentes.

Sur une estrade basse était disposé un groupe militaire (canon Nordenfelt, avec affût à roues); trois mannequins (l'officier et deux soldats de la période de campagne anti-esclavagiste) et trois mannequins (officier et deux soldats de la période actuelle).

Une vitrine contenait une réduction de canon Saint-Chamond et des objets fabriqués dans les camps militaires.

L'occupation de plus en plus complète de l'immense territoire de la Colonie a nécessité en ces dernières années un accroissement considérable du personnel administratif.

Celui-ci comprend actuellement 1,850 agents. Le Gouverneur général est assisté par des Inspecteurs d'Etat. A la tête des six provinces se trouve un Commissaire assisté d'un Commissaire de district principal. Les seize districts sont divisés eux-mêmes en cent et quatre territoires.

Le service de l'Etat-Civil a pris une extension particulièrement importante. Il y a actuellement cent et quatre bureaux principaux, soit un au chef-lieu de chaque territoire et de nombreux bureaux auxiliaires.

La population blanche qui était en 1890 de 744 personnes, a atteint 17,588 en 1933.

L'organisation judiciaire a pris, elle aussi, un développement considérable. Il existe deux cours d'appel, six tribunaux de première instance, seize tribunaux de Parquet, seize tribunaux de district, cent et quatre tribunaux de police, seize conseils de guerre et six conseils de guerre d'appel. La création de tribunaux indigènes complétera bientôt l'organisation judiciaire.

Au point de vue pénitentiaire, il existe actuellement six maisons centrales et cent et quatre maisons de détention, soit une au chef-lieu de chaque territoire.

Le service dactyloscopique, qui est en plein développement, sert à l'identification des travailleurs indigènes et au recensement de la population.

Les localités importantes sont dotées d'une police urbaine, indépendante de la Force Publique. Le cadre se compose d'éléments européens spécialisés, ayant sous leurs ordres de nombreux agents de couleur.

Aux chefs-lieux des territoires et dans les agglomérations secondaires, l'administration territoriale dispose d'un détachement de soldats de la Force Publique. Enfin au sein des chefferies, le chef exerce le pouvoir de police.

De 1885 à ce jour, la législation a pris une extension considérable; le code civil, le code de commerce complété par de multiples décrets relatifs aux matières commerciales, forment un arsenal de lois d'une importance primordiale.

Les services foncier, cartographique et géodésique se sont développés parallèlement.

La Force Publique est placée sous la haute autorité du Gouverneur général, assisté par un officier général ou supérieur. Elle comprend les troupes campées et les troupes en service territorial. Officiers et sous-officiers doivent avoir appartenu à l'armée métropolitaine. Les soldats et gradés sont des indigènes recrutés par le système du volontariat.

La Force Publique participe largement à l'œuvre de civilisation entreprise par la Belgique. L'instruction générale et l'enseignement professionnel dont bénéficient les soldats indigènes leur rendent d'incalculables services lorsqu'ils sont rendus à la vie civile.

Le développement du système bancaire a permis d'organiser sur une vaste

échelle le crédit de la Colonie.

Le tarif douanier à l'entrée, appliqué également dans les territoires du Ruanda-Urundi, est basé en général sur la taxation « ad valorem » qui, en raison de la mobilité des prix des marchandises, est plus souple, plus juste et sauvegarde tous les intérêts.

Ce tarif est conçu de façon à favoriser l'hygiène en général, ainsi que l'équipement économique de la Colonie et la diffusion de l'enseignement. Des mesures récentes ont eu pour objectif de réduire le coût de la vie dans la Colonie.

Les produits exportés du Congo Belge et du Ruanda-Urundi sont soumis au paiement de droits de sortie, fixés d'après leur nature et leur valeur. Les bases imposables sont déterminées périodiquement, en tenant compte des cours et des frais de réalisation.

Par application de la Convention signée à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919, aucun traitement différentiel n'est imposé aux marchandises et produits, à l'entrée ou à la sortie.

© Le Livre d'Or de l'Exposition Universelle de Bruxelles 1935

# Exposition Universelle de Bruxelles 1935

Thème des transports et de la colonisation

27 avril 1935 - 6 novembre 1935

Historique

1851-1900

1901-1950

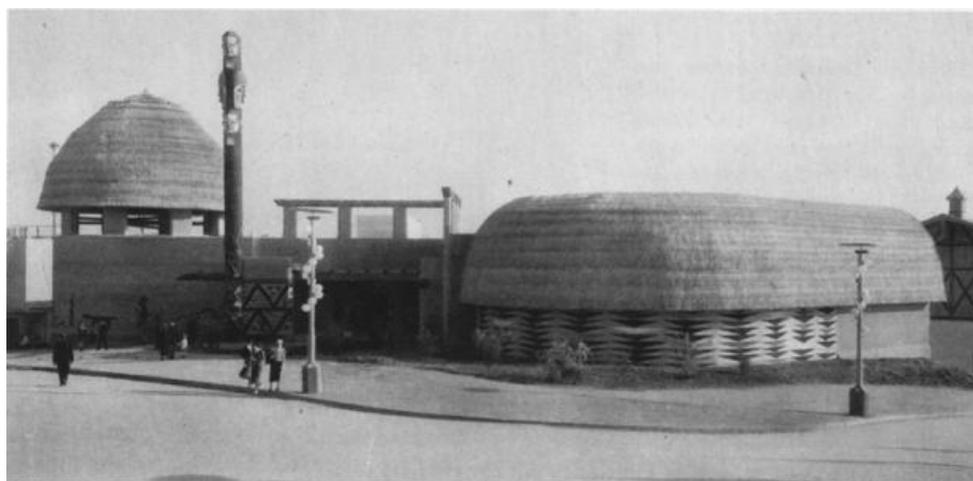
1951-2000

2001-2050

Forums

[Retour - Liste Pavillons](#)

## Entreprises Coloniales Privées



© L'Epi

Architecte(s) : René Schoentjes et Douret

D'une superficie de 1,300 m<sup>2</sup>, il était l'oeuvre des architectes Schoentjes et Douret.

Il comprenait le stand de l'Union Professionnelle des Producteurs de Bois précieux; le stand minier auquel participaient le service minier du Ministère des Colonies; la Compagnie du Katanga; le Comité spécial du Katanga; la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains; le Comité national du Kivu; l'Union Minière du Haut-Katanga; les Mines d'Or de Kilo-Moto; les entreprises privées productrices d'or au Congo; la Compagnie Géologique et Minière des industriels et ingénieurs belges Géomines. Il y avait aussi le stand des industries locales : Brasseries du Katanga; Brasserie de Léopoldville; Société des Ciments du Congo; les Ciments du Katanga; la Société Générale des forces hydro-électriques du Katanga; la Société Générale africaine d'Electricité; la Société d'entreprises de travaux en béton au Katanga; le Chantier naval et industriel du Congo; les Minoteries du Katanga; les Usines textiles de Léopoldville.

Le stand des transporteurs réunissait les sociétés groupées au sein du Comité permanent de coordination des transports au Congo.

Le stand de l'agriculture, de l'élevage et du commerce montrait les

réalisations obtenues dans la culture du coton, de l'huile de palme, du sucre, du copal, dans l'élevage, dans la production de l'ivoire et dans celle des produits chimiques et pharmaceutiques.

Enfin la Compagnie Immobilière du nord du Kivu; la Compagnie foncière du Katanga; la Société coloniale d'Electricité; la Régie des distributions d'eau; les Banques et la Société d'exploitation de la Photographie aérienne, constituaient le sixième stand consacré aux établissements de crédit, aux sociétés immobilières et hypothécaires et à l'urbanisation.

L'ensemble de ce Pavillon illustre de manière frappante les résultats remarquables obtenus au Congo par l'initiative privée.

© Le Livre d'Or de l'Exposition Universelle de Bruxelles 1935



# Exposition Universelle de Bruxelles 1935

Thème des transports et de la colonisation

27 avril 1935 - 6 novembre 1935

Historique

1851-1900

1901-1950

1951-2000

2001-2050

Forums

[Retour - Liste Pavillons](#)

## Société Auxiliaire de Propagande Coloniale "Soprocol"



© L'Epi

Il comprenait :

a) Un bâtiment d'une superficie de 3,500 m<sup>2</sup> abritant le panorama des peintres Alfred Bastien et Paul Mathieu et constituant une évocation remarquable des sites montagneux du Bas-Congo.

Des dioramas, œuvres de M. James Thiriar et de ses collaborateurs Swyncop et Léonard révélèrent de façon saisissante les beautés si particulières des régions incluses dans le Parc national Albert. Ils avaient été édifiés d'après les exquis-rapports par M. James Thiriar d'un voyage au Ruwenzori, où il avait accompagné la mission scientifique envoyée dans cette région par le Fonds National de la Recherche Scientifique.

Autour du panorama étaient installés le hall du tourisme et une salle de dégustation du café du Congo;

b) Le restaurant colonial Léopold II d'où l'on découvrait un admirable panorama de la Ville, dominant la magnifique roseraie;

c) L'esplanade se trouvant à front des divers bâtiments de la section coloniale et qui présentait au premier plan un éléphant gigantesque, œuvre du sculpteur Colin. Certaines parties en étaient aménagées en jardin colonial avec huttes congolaises où les indigènes présentaient en vente des objets exotiques fabriqués sous les yeux des visiteurs.

La section coloniale fut inaugurée par M. Rubbens, ministre des Colonies. Un grand nombre de personnalités assistaient à la cérémonie.

Le colonel baron Liebrecht, président du groupe, dégagait la signification de la participation de la Colonie à l'Exposition.

Après avoir rendu un vibrant hommage à la mémoire du roi Léopold II, l'orateur déclara :

L'Exposition qui est inaugurée aujourd'hui illustre de façon éclatante le chemin parcouru depuis, sous l'égide de nos Rois. Elle nous permet d'examiner en toute conscience, si, malgré les défaillances humaines, nous avons accompli ce qu'on attendait de nous en suite de nos engagements solennels.

Le programme de haute philanthropie exposé aux yeux des visiteurs de l'Exposition Coloniale, la Belgique l'a adopté et est décidée à le poursuivre malgré les larges ressources qu'il faudra y consacrer. Livrée à elle-même pas plus que n'y consentent les autres puissances coloniales africaines, elle ne pourrait en supporter l'entière charge. Heureusement, et la visite du pavillon de la collectivité des entreprises coloniales en donne la preuve, notre colonie possède des richesses minières et végétales qui s'accroissent chaque jour, et qui permettent tous les optimismes.

Notre Roi Léopold III n'a-t-il pas entrevu que c'est par la mise en valeur du sol, que les indigènes trouveront à s'enrichir, à sortir de leurs conditions d'existence actuelles qui sont une entrave sérieuse à leur évolution morale. D'autres démonstrations qui sont faites, mettent en lumière les résultats surprenants qu'ont donnés les tentatives d'élevage du gros bétail, tandis qu'on en prédisait l'échec certain, à cause de la présence de la mouche tsé-tsé qui en est l'ennemie mortelle. Aujourd'hui, le cheptel s'étend dans des proportions telles qu'on se trouve dans la nécessité de rechercher de nouveaux débouchés pour en écouler le surplus. La persévérance et l'obstination mettent ainsi successivement fin à bien des préjugés africains.

L'orateur montra ensuite le développement des transports et du commerce dans la Colonie et termina comme suit :

Quelques pionniers africains, répondant à l'appel de leur Roi, ne disposant en rien des puissants moyens mis généralement à la disposition des conquérants par les grandes puissances, n'hésitèrent pas à entreprendre une opération d'une envergure énorme. Au prix de pertes cruelles, grâce à des dévouements toujours renouvelés, quelques Belges s'accrochèrent aux rives de l'immense Congo et, en s'y maintenant, procurèrent au Roi les arguments de droit sur lesquels il basa ses revendications territoriales. Mais bientôt les résultats acquis furent mis en péril par les progrès des hordes esclavagistes dont l'avance semblait ne pouvoir plus être enrayée.

Léopold II para aux dangers, et dès 1891 il ordonna une offensive générale, et les nôtres prirent successivement d'assaut les repaires des esclavagistes, dispersant leurs bandes et délivrant à jamais l'Afrique des horreurs de la chasse à l'homme.

Peu après, ce fut la marche glorieuse et décisive vers le Nil, ou notre drapeau fut hissé sur la forteresse de Redjaf, le dernier refuge de la barbarie dans le Soudan égyptien.

Et en 1914, quand les Allemands, au mépris des traités, tentèrent d'envahir nos provinces congolaises, nos couleurs triomphèrent à Tabora et à Mahengé.

Aujourd'hui, ce sont d'autres hommes qui poursuivent l'œuvre commencée, mais pourquoi douter d'eux ? Issus de la même race, ils possèdent les mêmes qualités d'obstination et de réflexion que leurs aînés et, en outre, ils profitent de l'expérience acquise, d'une organisation solide, ainsi que d'importantes découvertes scientifiques qui facilitent singulièrement leur tâche.

Nous répondrons à ceux dont l'âme fléchit : le passé témoigne de l'avenir.

Après que M. Gaston Périer eut traduit ce discours en flamand, M. Rubbens, ministre des Colonies, rappela la participation du Congo aux Expositions antérieures.

Après avoir rendu hommage au colonel Liebrecht, il rappela les paroles prononcées par le roi Albert lors de l'inauguration de l'Exposition de 1910 : Les entreprises aussi vastes que la nôtre, disait alors le Roi, imposent de grands devoirs et nécessitent d'incessants efforts. Si les premiers pionniers de l'Etat Indépendant du Congo n'avaient pas déployé une activité inlassable, s'ils n'avaient pas toujours fait de généreux sacrifices, nous ne posséderions pas le Congo. Suivons ce magnifique exemple, continuons à déployer une constante énergie et ayons conscience surtout de notre propre force.

Le Ministre poursuivit en félicitant les architectes et les organisateurs du pavillon. Il souligna les ressources énormes dont dispose notre Colonie, notamment en or, en cuivre, en coton, en étain, en diamant, en argent, en copal, en café, en ivoire, en bois, etc.

Malgré la crise, dit-il, ces produits trouvent un débouché auprès des nations les plus protectionnistes. Depuis la nouvelle politique monétaire, introduite en Belgique et dans la colonie, ce progrès s'est accentué encore dans de grandes proportions et la belle espérance qui s'est levée pour la production et le commerce congolais paraît devoir assurer à notre province africaine un renouveau d'activité.

C'est dans ce sentiment, conclut le ministre, que je déclare ouverte la section coloniale de l'Exposition de Bruxelles.

A ce moment la parole fut donnée au micro. Au milieu du silence religieux de l'assistance, celui-ci diffusa une brève déclaration prononcée à Leopoldville par M. Ryckmans, gouverneur général du Congo. Le Gouverneur général y exprimait sa foi dans les destinées de la Colonie et sa joie d'apprendre que l'Exposition de Bruxelles s'enrichissait d'un pavillon colonial qui mît en relief auprès de l'étranger les ressources énormes du Congo Belge.



# Exposition Universelle de Bruxelles 1935

Thème des transports et de la colonisation

27 avril 1935 - 6 novembre 1935

Historique

1851-1900

1901-1950

1951-2000

2001-2050

Forums

[Retour - Liste Pavillons](#)

## France d'Outremer



© L'Epi

L'unité de l'Empire Français, telle semble bien avoir été, en effet, la pensée dominante des orga-sateurs de la Section Coloniale de la participation française. Pour la première fois peut-être, toutes les colonies de la République se trouvèrent réunies dans un vaste palais, sous la garde du drapeau tricolore. Certains ont regretté que ce fait n'ait pas permis de développer, comme ils le souhaitaient, la représentation de l'une ou l'autre colonie; on peut croire au contraire que le visiteur sortait du Palais de la France d'Outre-Mer avec, dans l'esprit, l'harmonieuse synthèse du vaste domaine colonial de la France; on ne l'avait pas étourdi de chiffres, abasourdi de statistiques, aveuglé de diagrammes. Chaque colonie avait sa salle autour d'un patio fleuri, résumant dans un cadre artistique, ses caractéristiques au point de vue du tourisme et des arts indigènes, trop souvent sacrifiés à la partie commerciale. Il ne faut pas sans doute sous-estimer celle-ci, mais elle se prête moins à une présentation originale.

La Section de la France d'Outre-Mer fut réalisée par les soins de MM. le Gouverneur Géraud, commissaire général du Gouvernement Français pour les Colonies, Jean Schwob d'Héricourt et Constant Teffri; les architectes

Olivier et Lambert qui déjà, à Vincennes, avaient construit le Pavillon de l'Afrique Orientale française.

Le Palais de la France d'Outre-Mer s'élevait tout blanc, à l'orée du Parc Forestier, qui lui faisait un péristyle verdoyant et fleuri; dans la pelouse, une mappemonde azurée montrait au passant quel espace occupent, sur la carte du monde, les possessions coloniales de la France. Et tout de suite, au haut de quelques degrés, le vestibule d'honneur s'ouvrait sur une cour à la mauresque, inondée de fleurs et de soleil.

Des fétiches, à leur manière souriaient au fronton; les photographies de MM. Laval et Rollin, Ministres des Colonies, étaient le seul ornement de ce hall, avec deux panneaux colorés de Charles de Fouquieray, représentant des scènes exotiques, des médailles d'inspiration coloniale, frappées à la Monnaie et les noms des grands colonisateurs, attestant la continuité de la politique coloniale française : de Richelieu à Lyautey, en passant par Montcalm, Bugeaud, Faidherbe, Brazza, Ferry, Galliéni, Lavigerie, Courbet, Doumer, Marchand, mais il faudrait citer tant de noms glorieux...

A. O. F.

A droite, s'ouvrait la salle de l'Afrique Occidentale Française, décorée dans les tons rouges. Une toile du peintre Henry Cayon, achevée sur place, montrait le débarquement à Dakar de M. Albert Lebrun, et de M. André Maginot, venus inaugurer le barrage de Sotuba. Un diorama du même artiste présentait le barrage de Sansadiry, en construction sur le Niger; son achèvement permettra d'irriguer un million d'hectares. Et déjà, comme une promesse riante, des paysans indigènes faisaient au premier plan le triage du coton dont leurs paniers sont pleins. Des graphiques, des plans, des maquettes, encadraient les murailles; sur une vaste carte lumineuse, enchâssée au centre du plancher, des indications diverses venaient s'inscrire. Des bois de la Côte d'Ivoire, des spécimens de peaux, quelques objets d'art inspirés de paysages

#### LES TERRITOIRES SOUS MANDAT COLONIAL

Le compartiment voisin était celui des Colonies Africaines sous mandat : le TOGO et le CAMEROUN, évoqués dans de grands panneaux décoratifs, des photographies lumineuses, des dioramas représentant leurs principales productions : cafés et bois.

De nombreux documents sur l'activité sociale, politique et économique étaient disposés sur des étagères, le long des murs, ainsi que sur une grande table, dans des récipients fabriqués par les indigènes de ces pays.

M. Léon Truittard avait trouvé en deux architectes-décorateurs, MM. Durand Jean et Hatton

Henri, une collaboration de qualité. La décoration de ce groupe se tenait dans les tons bistres; les murs étaient couverts de tapisseries inspirées de motifs africains; des fresques de Jeanne Thill, une fort belle série de photos de paysages et de types, quelques produits sobrement présentés, composant

un ensemble d'une tenue parfaite.

### LES COLONIES AUTONOMES

Les « Vieilles Colonies », suivant le terme consacré, comprennent la Martinique, la Guadeloupe avec ses dépendances : les Saintes, Marie-Galante, Saint-Barthélémy, et les deux tiers de l'île Saint-Martin, l'autre tiers appartenant aux Pays-Bas. Ce sont les débris d'une France Equatoriale, qui vit son plein essor aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais que les traités de Paris de 1763 et de 1815 ont amputée au profit de la Grande-Bretagne.

On a fêté, à la fin de 1935, le tri-centenaire des Antilles françaises. Christophe Colomb les avait découvertes au cours de ses voyages; en 1635, Richelieu fondait la « Compagnie des Isles d'Amérique », et 35u Français débarquaient à la Guadeloupe.

L'Exposition des Colonies autonomes, à l'aspect d'un élégant salon, évoquait ces trois cents ans de rattachement à la France; des motifs décoratifs, représentant les premières caravelles qui ont mouillé dans leurs baies, entouraient une carte planisphère. Les renseignements économiques, réunis en quelques documents, ne nuisaient pas à l'aspect artistique que M. Truittard aidé des architectes-décorateurs Durand et Hatton, avait disposé en style Empire, en l'honneur d'une créole illustre, l'Impératrice Joséphine. Des toiles d'Anne Hervé, des aquarelles de Ménardeau, des meubles aux lignes simples, un éclairage indirect mettant en pleine valeur des flacons emplis de liqueurs fameuses, de beaux bois présentés sous la forme de livres; au centre, une table d'orientation en verre gravé. Et de grands panneaux aux teintes amorties, rappelant les premières rencontres de la France et des vieilles colonies : la Réunion, Tahiti, la Martinique, la Guyane...

### LES ETATS DU LEVANT

Les Etats du Levant, bien que Territoires sous mandat de la première catégorie, tinrent à venir à Bruxelles. Leur Exposition devait attirer l'attention sur les facilités du tourisme, sur les beautés naturelles et architecturales de ces pays.

Quelques belles soieries de Damas, des meubles modernes donnaient une idée de leur développement artistique.

Enfin, la documentation commerciale comportait des échantillons et des graphiques. C'est-à-dire que la Syrie, dans un salon oriental, somptueusement orné de tapis et d'étoffes, montrait sous la direction de M. Berthelot, des argenteries, des porcelaines, des broderies, des verres de Damas, des échantillons des produits agricoles. Une photo de belle dimension faisait voir les maisons de Baalbek, assemblées autour des colonnes romaines, et comme sous leur garde. Et le souvenir des Croisades rejoignait ces témoins de la majesté de Rome — les images des châteaux

francs attestent de la présence de Français parmi les chevaliers armés pour la reconquête du Sépulcre du Christ...

### L'AFRIQUE EQUATORIALE

De splendides panneaux de bois précieux évoquaient une des principales richesses de cette Colonie.

Une carte touristique de grande taille indiquait les attraits de ces régions pour les amateurs de voyages, un grand panorama du chemin de fer Congo-Océan en illustrait les bords.

Proche de l'entrée, une photographie était ornée d'un ruban tricolore et devant elle s'inclinait, au jour de sa visite officielle, M. Rollin, pour lors Ministre des Colonies : ce portrait était celui de M. Renard, Gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française, « mort en service commandé » dans un terrible accident d'avion. Autour de cette émouvante image, le stand était orné de beaux bois précieux, polis comme des miroirs sombres; des bustes symbolisaient les races dominantes dans cette province de l'empire colonial français; des vitrines enfermaient des échantillons des produits principaux; le coton, le café, la cire, le caoutchouc. On y voyait aussi de curieux spécimens des arts indigènes, consacrés pour la bonne part à satisfaire des coquetteries féminines; coiffures et cache-sexe de perles, récipients à fard, stylets à kohl, perles, pagnes de plumes...

Dans leurs cadres de verre, des papillons aux ailes éployées rivalisaient avec les couleurs chatoyantes des fresques de Perrault, Hardy, d'Henry Séné, de A. Herviault...

### MADAGASCAR

L'Exposition de Madagascar, particulièrement instructive, comportait une documentation géographique, ethnographique, économique et sociale, et un échantillonnage des diverses matières premières que fournit la grande île, depuis les produits bruts les plus courants jusqu'aux pierres précieuses.

Madagascar est une des dernières nées dans l'Empire Colonial français, écrivait M. Charles Dumont, gouverneur honoraire des Colonies, commissaire de Madagascar à l'Exposition de Bruxelles.

Ayant exposé ensuite le développement économique de l'île, il concluait : Ainsi s'exécute, malgré les difficultés économiques, le programme d'outillage qui achèvera de faire de Madagascar une très belle et très grande colonie. Il permettra à la grande Ile, lorsque la crise sera passée, d'accroître encore les échanges actifs entretenus dans la période de prospérité avec la France et avec les autres pays.

Il est à souhaiter que la Belgique prenne une large part à ce mouvement. En 1933, les marchandises belges achetées par Madagascar ont représenté plus de 3 millions 180,000 francs, tandis que les produits malgaches vendus à la Belgique ne se sont chiffrés qu'à 382 mille francs.

L'île Rouge est donc une cliente sérieuse pour le commerce belge; et elle se présente à l'Exposition de Bruxelles avec la conviction que cette splendide manifestation contribuera dans une large mesure à resserrer les liens qui se sont déjà si heureusement noués entre les deux pays.

Au fond du compartiment malgache, des étoffes tendaient un rideau vivement coloré, servant de fond à un buste du gouverneur général Cayla, comme à quelques bronzes d'Anna Quinquaud et de Pierre Christophe. (La participation des artistes à cette exposition de la France d'Outre-Mer était abondante et remarquable.) "Les produits étaient très divers : café, riz, cacao, tapioca, pierres précieuses, étincelantes dans les vitrines, où elles voisinaient avec des bijoux d'un goût neuf et raffiné. Des pailles tressées étaient elles aussi à leur manière des œuvres d'art; aux murailles, des photos, des images instruisaient le visiteur de tous les progrès réalisés à Madagascar, en matière d'urbanisme, d'enseignement, d'hygiène, d'assistance; des silhouettes en corne, sculptées parties élèves des ateliers d'art appliqué malgache de Tananarive, avaient été disposées près des peintures de Heidmann, de Supparo, de Gaboriaud, et d'eaux-fortes, imprimées sur papier de l'Ile, de pastels, de statuettes; les commissaires de la section, MM. Dumont et Bruand, avaient, on le voit, tiré le meilleur parti de l'espace cependant restreint qui était mis à leur disposition.

## L'INDOCHINE

Le stand-de l'Indo-Chine, à l'Exposition Universelle de Bruxelles occupait 200 mètres carrés environ. De l'entrée, on voyait se profiler des colonnes revêtues de laques, couronnées de chapiteaux dorés et qui se rangeaient suivant un mouvement circulaire, délimitant la partie centrale sur laquelle se déployait un vélum en toile ocrée.

Des fresques se déroulaient signées de noms de peintres indochinois renommés : Fouqueray, Lièvre, Virac., Rollet... Représentations de gestes, d'attitudes du travailleur indigène dans les paysages où son labeur s'accomplit, sur les terres des deltas, au bord des fleuves, à même les montagnes.

Et pour compléter cette lumineuse évocation, le long de la cimaise s'alignaient les peintures de l'Ecole des Beaux-Arts d'Hanoï d'un réalisme si poétique.

Entre les colonnes, des vitrines présentaient les produits de l'Indo-Chine : riz, thé, caoutchouc, gommes et résines, textiles, minerais, et les ouvrages de l'artisanat : vannerie, sparterie, tablettes, soieries...

Dans la rotonde centrale, sous la clarté tamisée du vélum, se détachaient, sur un somptueux tapis d'une manufacture du Tonkin, quelques chefs - d'oeuvre de l'ébénisterie traditionnelle annamite renouvelée par l'enseignement français.

Le visiteur désireux de s'instruire trouvait là tous les ouvrages parlant des choses de l'Indo-Chine .

Cet ensemble architectural et décoratif avait été réalisé par M. Prévôt d'après la maquette et les indications du maître Fouqueray.

## L'ALGERIE

De par les ressources de tous ordres dont elle dispose, l'Algérie devait avoir à l'Exposition Internationale de Bruxelles une participation importante.

Le commissariat de l'Algérie, comprenant tout l'intérêt de l'Exposition n'hésita pas à faire un effort particulier pour présenter d'une façon aussi complète que possible, l'oeuvre accomplie par la France de l'autre côté de la Méditerranée. Dans une présentation impressionnante cette participation de la nouvelle France était scindée en deux parties : l'une montrant au public les réalisations effectuées par l'Administration dans le domaine des travaux publics, de la colonisation, l'autre mettant en valeur la vie économique et touristique de l'Algérie, cette dernière participation étant organisée par l'Office algérien d'action économique et touristique, chacune de ces sections occupait une vaste salle, reliée à l'autre par un hall imposant dans lequel les organisateurs présentèrent des moulages de quelques-uns des chefs-d'oeuvre les plus caractéristiques figurant aux musées de Cherchell : « l'Isis » et « l'Apollon » et de Djemila « la Femme drapée », ainsi que des travaux des élèves de l'Académie d'Alger. On y voyait des mosaïques célèbres : celles de Timgad, de Djemileh, de vieilles gravures venues du Musée d'Alger.

On peut dire que la participation de l'Algérie eut un caractère essentiellement artistique. D'ailleurs de grands artistes comme les peintres Charles Brouty, Grand Prix de l'Algérie et Paul Elie Dubois, Grand Prix national avaient été choisis pour décorer les salles. P.-E. Dubois, notamment avait peint des Touaregs majestueux, inquiétants...

L'ornementation générale avait été confiée à l'une des maisons spécialisées les plus importantes de Paris et les organisateurs firent appel aux procédés les plus modernes pour présenter d'une façon pratique et agréable, sous forme de dioramas, de cartes imagées, de graphiques lumineux et animés, les productions de l'Algérie ou les oeuvres réalisées par l'Administration. Il n'est pas douteux que la section algérienne fut parmi les plus originales et les plus vivantes de la participation française.

Ce souci d'art n'avait pas fait oublier les activités économiques et commerciales de la grande Colonie : MM. Falck et Geiser y avaient résumé l'oeuvre accomplie pour l'équipement du pays, la protection, la formation de la population indigène; et d'autre part, les résultats de cette action féconde. Les organismes officiels algériens avaient apporté une large collaboration à la documentation, à la présentation de cette exposition fort complète. On y voyait des vins, des huiles, des céréales, des tapis. Et les touristes étaient invités à visiter non seulement l'Algérie, mais encore le Sahara, devenu une route, non plus une barrière.

L'Algérie fut également représentée dans les soukhs où travaillaient, dans la rue réservée à ce pays, une vingtaine d'artisans vendant des tapis, des dentelles, des bijoux, des cuirs brodés ou des cuivres ciselés de leur fabrication; d'autre part, dans un pavillon, à proximité de la section algérienne, on put déguster gratuitement les vins de grands crus produits par les vignobles du Tell et un restaurant algérien fit connaître au public les

mets locaux, tels que le couscous et le méchoui.

La participation de l'Algérie, très complète, très variée, montrait d'une façon objective ce qu'est exactement cette France nouvelle qui entretient avec la Belgique des relations économiques importantes.

## LE MAROC

L'exposition du Maroc eut pour but de montrer l'oeuvre réalisée par le Protectorat Français.

En dehors de graphiques indiquant les progrès réalisés dans le domaine de l'urbanisme et celui de la politique sociale, une place était réservée à l'Agriculture et notamment à la standardisation des produits agricoles.

Enfin, les visiteurs furent intéressés particulièrement par le développement du tourisme et l'exposition des produits exportés à l'étranger. Comme MM. Cottret et le Guyader, pour l'A. E. F., MM. Nacivet et Roussel avaient dû se borner à une présentation synthétique : la matière était trop riche. Dans un cadre de tapis luxueux, d'armes superbes, gravées ou incrustées de nacre, de vases décorés avec art, les organisateurs de cette section avaient réuni des échantillons de vins, de céréales; d'éloquents graphiques, des photographies heureusement choisies attestaient de l'effort colonisateur de la République, des merveilles accomplies là-bas par le génie du Général Lyautey.

Agriculture, élevage, enseignement, hygiène, exploitation des forêts ou des chemins de fer, le visiteur en recevait immédiatement de claires et précises notions; plusieurs cartes, dont une en relief, montraient aux voyageurs les multiples attraits de l'empire chérifien; un diorama exposait les diverses activités de l'Office commercial au Maroc; un autre, dû au pinceau de M. Belliot, retraçait la pittoresque région du Draa — la dernière pacifiée. Le Commissariat des Arts Indigènes, dirigé par M. Prosper Ricard, avait réuni des objets divers, provenant de cette province et des mannequins portant des costumes très variés, très riches parfois, que portent les femmes du Draa.

L'organisation du pays et l'exploitation méthodique de ses richesses n'ont pas exclu le maintien, dans toute leur beauté, des trésors artistiques que recèle encore le Moghreb — témoignages d'une civilisation millénaire, qui prit sa physionomie décisive dans la période médiévale.

Les visiteurs de la section marocaine se rendaient compte, ici encore, de l'effort colonisateur de la France, respectueuse des coutumes et de la culture originale des peuples qu'elle guide ou administre.

## LA TUNISIE

A proximité de l'Europe avait développé dès avant la guerre le tourisme en Tunisie. Aussi des dioramas reproduisaient-ils dans la section tunisienne les sites caractéristiques les plus dignes d'intérêt. Les principaux produits : l'huile d'olive et le vin étaient particulièrement bien représentés, et les éléments de la balance commerciale étaient établis par des statistiques et des graphiques clairs et précis.

Il y avait, par ailleurs, un air de parenté entre ce compartiment et celui, voisin, de l'Algérie; les produits du sol se ressemblent; aussi dans ce stand tunisien, harmonieusement disposé par les soins de M. Rougé, le visiteur s'attardait-il de préférence devant les œuvres des artisans indigènes : dentelles, poteries de Nabeul, céramiques, bijoux travaillés comme des dentelles, filigranes légers comme un souffle, ainsi que devant un diorama du peintre Vergeaud et des fresques de Mme Jeanne Thill, résumant les divers aspects du pays, de son industrie minière, des ressources et des attraits qu'il offre au voyageur.

Incomparable beauté des paysages, ruines émouvantes de la côte méditerranéenne évocatrices des guerres romaines et puniques, charme poignant des déserts peuplés de légendes : la Tunisie nous apportait tout cela, dans une participation restreinte, mais synthétique, très heureusement conçue et aménagée.

© Le Livre d'Or de l'Exposition Universelle de Bruxelles 1935